

LAW OFFICES OF
MARTIN H. GREEN, P. C.
860 WORCESTER ROAD
SUITE 200
FRAMINGHAM, MA 01702-5260

Téléphone: **(508) 879-2000**
Fax: **(508) 879-9336**

E-mail: **martingreen@rcn.com**

Envoyé par fax au +..... 213 894 3713, le 19 Avril 2004

Monsieur Arif Alikhan,
Assistant Unites States Attoorney
Chief, Computer Crimes Section
1500 Unites Sates Courthouse
312 North Spring Street
Los Angeles, CA 90012

Cher Monsieur Alikhan :

L'objet de ce courrier est de vous présenter sous plusieurs aspects les raisons pour lesquelles je pense qu'il est plus approprié pour la Cour de Justice Américaine de trouver un arrangement à l'amiable fait en toute discrétion, au lieu de poursuivre mon client, Monsieur Jay R Echouafni, sous accusation de crime.

Tout d'abord, vous devriez comprendre que vu les circonstances de cette affaire, le fait de poursuivre Monsieur Echouafni serait injuste parce que mon client est la véritable victime dans toute l'histoire. Il a subi des attaques agressives sur les serveurs de son entreprise, mois après mois pendant plus de 6 mois avant que n'apparaisse la plainte. C'est Monsieur Echouafni qui a contacté le FBI pour demander de l'aide et ils n'ont jamais pu découvrir qui l'attaquait. Malgré de multiples appels aux autorités judiciaires, mon client n'a jamais pu obtenir quelque aide que ce soit.

Deuxièmement, je crois que les circonstances uniques de l'affaire vont embarrasser le gouvernement américain si l'affaire est traînée en justice. C'était d'ailleurs l'un des aspects qui a mis la Juge mal à l'aise et je suis convaincu que si cette affaire était présentée devant n'importe quel jury, et qu'ils découvrent que c'est le gouvernement américain (représenté par le FBI), qui a présenté à mon client Monsieur Paul Ashley (qui est à présent le principal témoin contre Monsieur Jay R Echouafni) ; il serait finalement mal à l'aise. Mois après mois, le FBI a été incapable d'aider mon client à identifier la source des attaques dirigées contre son entreprise.

Aussi, je suis d'autant plus troublé que la présentation de Paul Ashley à Monsieur Echouafni n'ai été faite ni en Mai, ni en Juin, ni en Juillet, ni en Août, ou Septembre 2003, quand on sait que le FBI :

- a) connaissait Ashley depuis longtemps
- b) avait l'habitude de travailler avec Ashley sur des cas similaires
- c) que Ashley avait les moyens de protéger mon client de ce type d'attaques

Non, le FBI n'a présenté Ashley à mon client, que lorsqu'il a atteint le stade ultime de frustration et de dégoût, après des mois et des mois d'attaques sans aide quelconque, en menaçant le FBI qu'il allait se tourner vers le Congrès Américain et le Sénateur Kennedy.

Plus encore, la lettre du Procureur Adam Bookbinder a confirmé à la Juge que l'Agent du FBI Cameron Malin ne voulait pas donner le nom ni les coordonnées d'Ashley à mon client, mais a insisté pour que ce soit Ashley qui contacte mon client. Pour quelle raison ?

Dans tous les cas, une fois que Monsieur Echouafni se soit plaint auprès du FBI qu'ils ne faisaient rien pour l'aider, et qu'il les ait informé qu'il allait se plaindre directement au Congrès ou au Sénateur Kennedy, l'agent du FBI Cameron Malin lui a immédiatement présenté Paul Ashley, et quelques temps après, mon client s'est retrouvé en garde à vue. Par l'ironie du sort, Monsieur Ashley le pirate qui a admis avoir commis ce crime, et plusieurs dizaines de crimes similaires ou plus graves, circulait librement, et en toute sérénité.

Je ne suis pas le seul à penser que cette histoire sent mauvais. Effectivement, la Juge était mal à l'aise pour les mêmes raisons. C'est la raison pour laquelle elle a ordonné que le Procureur Adam Bookbinder présente la lettre de confirmation que c'est bien le FBI qui a présenté Monsieur Ashley à Monsieur Echouafni, à laquelle je fais référence. Cette lettre soulève plus de questions qu'elle ne donne de réponses.

Depuis que j'ai présenté ce fait troublant à la Juge, pour plusieurs personnes il devenait de plus en plus difficile d'accepter ces faits scandaleux et notamment que :

- a) le FBI savait que Ashley pouvait défendre des sites contre des attaques similaires et que
- b) le FBI avait appris qu' Ashley était capable de défendre des sites uniquement parce qu'il travaillait avec Ashley sur le cas des attaques qui ont été commises contre le site [boxedart](#)

Pour réussir une attaque aussi technique, il est essentiel que les personnes à l'origine de cette attaque puissent avoir les compétences techniques nécessaires pour se défendre d'attaques similaires.

Les charges retenues contre mon client sont liées à des attaques lancées contre le site weakness. et rapidesatellite Il est indubitable cependant, de voir, à travers les rapports de l'Agent Spécial du FBI Michael A Panico, que Paul Ashley de l'Ohio, et Lee Walker d'Angleterre sont des pirates, qu'ils admettent et reconnaissent que ce sont des pirates, et qu'ils sont les pirates qui ont provoqué ces attaques à l'origine de cette plainte. Il n'y a aucune preuve qui pourrait indiquer de quelque manière que ce soit que mon client est à l'origine de l'une de ces attaques. Le FBI lui-même admet que Monsieur Echouafni n'avait pas les compétences, ni le savoir-faire pour lancer quelque attaque que ce soit.

Il s'agit bien de Paul Ashley et de Monsieur Walker qui ont développé ce logiciel d'attaque qui a été installé sur des milliers d'ordinateurs, à travers le monde entier. Je mets à votre disposition les faits suivants selon lesquels Ashley et Walker ont planifié l'exécution de cette attaque, avec une facilité déconcertante, et qu'ils ont certainement du le faire plusieurs fois dans le passé avant que Monsieur Echouafni ne soit présenté à Paul Ashley par le FBI. L'Agent Spécial Tim Russel du FBI a témoigné devant le tribunal de la Juge Dein à Boston de l'Etat de Massachusetts, le lundi 15 mars 2004, que l'enquête du FBI leur a permis de conclure que Mr Ashley et ses acolytes ont été impliqués dans ce type d'activité quelque temps avant que les événements ne prennent plus d'importance.

Ainsi qu'il est précisé plus haut, Monsieur Ashley et Monsieur Walker ont reconnu tous deux être les responsables de ces attaques. Plus encore, Monsieur Walker a indiqué que c'est Monsieur Ashley qui lui a demandé de lancer ces attaques, et pas Monsieur Echouafni. D'ailleurs, Monsieur Walker n'a jamais eu le moindre contact avec Monsieur Echouafni.

Ce que la Déclaration d'Honneur de l'agent du FBI Panico ne dit pas non plus, c'est que l'un des informateurs, un ex employé, Leanette M. Longtine, remplacé par Monsieur Echouafni par un employé à distance au Maroc, avait un grief contre Monsieur Echouafni. Il en résulte que ces informations ne sont pas uniquement suspectes, et sur deux phrases notamment, l'information procurée est intentionnellement pervertie.

Ainsi, il en ressort que cette affaire portée par le FBI est basée sur les seuls dires de Paul Ashley ou de personnes qui travaillent pour lui. Il est évident que sans le témoignage de Monsieur Ashley, cette affaire ne repose sur rien de sérieux, et s'effondre comme un château de cartes suite au passage d'une brise légère.

Même les paiements de Monsieur Echouafni à la compagnie de Paul Ashley à travers Paypal n'ont aucune signification en dehors des dires de Paul Ashley. En fait, les factures indiquent des paiements

réalisés pour des services spécifiques et rendus, avec des montants en phase avec les prix d'hébergement que Paul Ashley indiquait sur son site web www.foonet.net, ce qui indique ainsi que mon client n'a rien de payé de plus, pour quoique ce soit d'autres.

Il est important de prendre en considération le timing des déclarations de Ashley. En se référant à la déclaration sur l'honneur de Panico, les déclarations de Ashley qui incriminent Monsieur Echouafni ont été faits après que le FBI ait pénétré chez Ashley avec violence (ils ont cassé la porte), le samedi 14 février 2004 à 8h30 du matin, alors qu'Ashley était encore au lit, en train de dormir. Environ 10 agents, l'arme au poing, ont pénétré dans la maison de Ashley pour exécuter un mandat de perquisition.

Ils ont saisi environ 300 serveurs de la maison de Ashley. Dans ces serveurs, il y avait la preuve qu'Ashley faisait des attaques, et il le savait. Tous les sites de Monsieur Echouafni ont été mis hors service.

Partons du principe que ni l'agent du FBI Cameron Malin ni personne d'autre au FBI savait que durant la période Octobre Novembre 2003, Ashley avait constitué un réseau international et hyper sophistiqué de pirates et de bots dans la seule intention de lancer des attaques DDOS et/ou qu'il était déjà en train de lancer ce type d'attaques.

Même si c'était vrai, on ne peut pas concevoir que le FBI n'ait pas pu découvrir la vérité par rapport à ce que Ashley avait commis, et sur ce qu'il allait faire, lorsqu'ils ont analysé les données qui se trouvaient sur les serveurs qu'ils ont saisis dans sa maison, lors du raid effectué par les agents du FBI, le 14 février 2004. La déclaration de l'agent du FBI Panico est la preuve irréfutable que le FBI était au courant de toutes les malversations que Ashley avait réalisé et était en train de préparer, bien avant que la plainte contre mon client ne soit déposée. Plus encore, le FBI a admit devant la Cour qu'Ashley ne faisait pas l'objet d'une menace d'arrestation.

Pourquoi Ashley était-il en libre circulation ? Y a t il une autre explication permettant de comprendre qu'Ashley était encore en libre circulation parce que non seulement le FBI savait ce qu'Ashley avait fait, et était capable de faire, mais qu'il travaillait pour lui, en tant qu'agent, et ce, bien avant que le FBI ne le présente à mon client ?

Ce que la Déclaration d'Honneur de l'agent du FBI Panico ne dit pas, c'est qu'Ashley est un jeune et très nerveux jeune homme, qui a deux enfants, et une femme enceinte qui à ce moment allait accoucher, du jour au lendemain. Il aurait été surprenant que ce pirate qui a reconnu ces crimes, et dont le matériel était entre les mains du FBI, ne cherche pas par tous les moyens de diriger l'attention du FBI vers quelqu'un d'autre que lui, afin d'atténuer les conséquences de ces actes.

Dans le paragraphe 8 de cette déclaration, l'agent du FBI Panico indique que les propriétaires de weakness ont dit que l'entreprise de mon client a pris des extraits (textes et photos) de leur site, c'est la raison pour laquelle ils avaient cette mauvaise relation, et ils ont dit qu'ils dit « avaient rejeté l'offre de partenariat avec Orbit ». Ces deux déclarations sont complètement fausses.

Nous avons présenté à la Juge des copies irréfutables de courriers électroniques qui ont établi sans aucun doute que le matériel prétendument volé du site web de weakness était en fait du matériel marketing que weakness et l'entreprise de mon client avaient produits ensemble, dans le but de travailler sur un plan marketing commun. Ces mêmes emails ont montré en conclusion que c'est mon client qui a décidé de ne pas signer de partenariat avec weakness et. c'est la raison pour laquelle ils ont voulu se venger. C'est Orbit qui n'a pas voulu signer de contrat de partenariat avec weakness , et pas le contraire.

La raison pour laquelle mon client a décidé de rompre l'idée de partenariat reposait sur le fait que weakness avait garanti à Monsieur Echouafni un niveau de service permettant de répondre aux appels de plusieurs milliers de clients ; or, après que Monsieur Echouafni ait envoyé 500 000 courriers électroniques à sa base de clients, et qu'il ait appelé lui-même weakness pour vérifier la réactivité, il s'est rendu compte qu'il n'y avait que deux personnes, Michael et Jef pour répondre au téléphone, et par peur de perdre sa crédibilité sur une partie importante de sa clientèle, il a décidé de se tourner vers un concurrent de weakness qui lui a prouvé qu'il était techniquement et humainement capable de répondre aux aspirations ambitieuses de mon client.

Plus précisément, un courrier électronique daté du 17 février 2003, envoyé à 22h57mn , et que j'ai présenté à la Cour, indiquait « Nous nous sentons insultés parce que vous vous avez choisi, après nous avoir demandé de l'aide pour mettre à jours votre programme, et le mettre en marche, pour deux

jours après, vous diriger vers un de nos concurrents. » Ce courrier électronique était signé « Michael and Jeff », avec l'adresse du site <http://www.weakness.com> »

Ce que je ne savais pas à ce moment, mais que j'ai rapidement appris c'est que ce n'était pas la seule chose que weakness a fait à mon client ou à son entreprise. Un jour plus tôt, le 16 Février 2003, Doug Petersen, le Directeur Commercial d'Orbit Communication a envoyé un email à mon client à propos d'un message affiché dans un forum de discussion que weakness avait laissé sur le site web de TiVo Community, un site de l'entreprise Tivo. Dans le message, Weakness indiquait que :

Nous voulions clarifier que malgré le fait que malgré qu'Orbit Communication ait utilisé la tarification, les images et les textes de notre site web pour développer ce programme, nous tenons à dire que nous n'avons rien à voir avec Orbit Communication ni avec son programme de mise à jour.

C'était très clair qu'il voulait nuire à la bonne réputation de l'entreprise de mon client.

Je tiens à vous apporter une preuve supplémentaire de l'animosité des propriétaires de weakness contre mon client, pour vous montrer à quel point ils voulaient causer des dégâts contre l'entreprise de mon client ; il est important que je vous explique un autre acte de vengeance qu'ils ont tenté contre la compagnie de mon client.

Vous le savez, il existe plusieurs moteurs de recherche qui permettent aux entreprises de faire des enchères pour être parmi les troisièmes positions dans les résultats de recherche en utilisant certains mots clés. A chaque fois que quelqu'un clique sur un lien payant, le propriétaire paye Overture un cent de plus que le maximum offert par la personne qui se situe en dessous.

Ainsi, s'il existe 3 renchérisseurs, que l'un d'entre eux a misé 50 cents, le prochain 1 dollar, et celui d'après 5 dollar, le maximum que la première position paierait, serait de 1,1 dollar pour chaque click.

Ainsi, il importe combien coûte une enchère publicitaire, il ne parierait seulement qu'un cent de plus que l'enchère maximum de l'enchère juste inférieure. Dans ce cas particulier, deux des mots clés étaient « Tivo » et « Tivo upgrade ». Weakness payait habituellement une enchère de 0,56\$ par click, et mon client a mis une enchère de 0,57\$ venu par click. Ainsi, si un utilisateur de moteur de recherche tape l'un de ces mots de recherche, l'entreprise de mon client apparaît en première position et weakness juste en dessous.

En février 2003, mon client est rentré au Maroc pour un mois. Avant de partir, et alors qu'ils étaient encore en pleine discussion de partenariat, il informa Michael de weakness qu'il rentrait et que pendant qu'il serait au Maroc, qu'il allait mettre une enchère maximale de 5 dollars par click pour la première position afin de regrouper leurs efforts, et de confirmer sa première position. Avec une enchère maximale de 0,56\$, cela signifierait que l'entreprise de mon client n'aurait à payer que 0,57 \$ par click à moins que quelqu'un ne positionne une enchère supérieure à weakness. Cependant après que mon client ait informé weakness qu'il avait décidé de ne pas collaborer avec eux, ils ont attendu son départ, et on change l'enchère maximale, en passant de 0,56\$ à 4,99\$ par click ce qui a provoqué pour mon client un paiement de 5 dollars pour chaque click pendant que weakness ne devait payer que 0,56 \$ parce que la mise maximale du renchérisseur en dessous était de 0,55\$. Afin de s'assurer que les pertes de l'entreprise de mon client seraient maximale, ils ont commencé à cliquer plusieurs fois sur le lien de mon client, toutes les 10 minutes, ce qui était une régularité habituelle pour le site de mon client. Cela a coûté à mon client, uniquement sur Overture, un excédent de 5 940 \$.

Maintenant, je comprends que quelqu'un pourrait arguer du fait que ces événements ont eu lieu plus d'un an avant le raid de la maison de Paul Ashley. Cependant, ce qui n'apparaît pas dans la déclaration de l'agent Panico, c'est que les propriétaires ont continué à avoir une animosité impressionnante contre mon client. 7 mois plus tard, en Octobre 2003, weakness a acheté de Google les marques utilisées par mon client, orbitsat et digitalsat. Cela signifie que Weakness apparaîtrait en première position à chaque fois que quelqu'un ferait une recherche sur l'entreprise de mon client, Orbitsat, wekaness apparaîtrait en première position dans la page de résultats.

Quand mon client a découvert le problème, il a informé weakness, et Michael et Jeff ont présenté leurs excuses, affirmant que c'était une erreur.

Il est étrange, ne pensez-vous pas qu'en Novembre 2003, qu'ils aient encore agi de la sorte. Cependant cette fois-ci Google a refusé, et les avocats de Google ont envoyé un courrier de suspension de leur compte pour récidive de l'illégalité ; Michael et Jef se sont excusés encore une fois. Dans un mail daté du 14 Novembre 2003, 12h22 mn. Michael and Jeff ont écrit « nous avons été contacté par Google à propos des publicités liées au nom de Orbitsat. Nous voulions que vous sachiez que c'était un pur accident que ces publicités soient fonctionnelles. Après avoir reconnu leur responsabilité, ils ont demandé à mon client d'accepter leurs excuses.

Ce que la déclaration de l'agent Panico n'indique pas non plus, c'est ce dont je faisais allusion à l'introduction de cette lettre. Cette histoire a commencé 7 mois plus tôt, en Mars 2003. Un site connu sous le nom de [liquid2d](#) et de Orbitsat, appartenant à un ami de mon client était régulièrement attaqué. Le site de [liquid2d](#) était hébergé sur un serveur appartenant et géré par le propriétaire d'Orbit Communication, et localisé à Sudbury, Massachusetts. Rien de ce que Monsieur Echouafni n'a fait n'a pu arrêter ce site.

Monsieur Echouafni, a informé le FBI de ces attaques. Il a été mis en contact avec l'agent spécial Maguire, Directeur du Bureau du Crime Cybernétique. L'agent spécial Maguire a transféré la plainte à l'agent Cameron Malin. C'est tout, il n'y a eu rien d'autre ; le Bureau n'a jamais déterminé qui a attaqué les sites de Monsieur Echouafni, et les choses ont rapidement empiré à partir de la fin du mois d'octobre 2003, ou [liquid2d](#) et Orbitsat a subi des attaques DDOS. Une fois de plus, Monsieur Echouafni a parlé avec le FBI. Cette fois-ci, l'Agent Cameron Malin s'est arrangé pour présenter mon client à Paul Ashley (l'agent Malin a apparemment connu Mr Ashley à travers un incident non déclaré dans lequel Ashley a été capable de protéger avec succès un site connu sous les nom de [boxedart](#) contre des attaques.

Se basant sur les recommandations de l'agent du FBI Cameron Malin, Monsieur Echouafni a consulté Ashley à propos des problèmes en cours que liquid2d et Orbit avaient avec les attaques DDOS lancés contre eux.

Conclusion :

Mettons de côté pour le moment la difficulté de prouver que weakness a prétendu 200 000 dollars en deux semaines à cause des attaques subies, en sachant que cette entreprise fait un chiffre d'affaires de 300 000 dollars par an. Je vous demande de prendre en considération les aspects suivants :

Mon client est loin d'être un petit pirate, sadique, et agissant dans l'ombre, cherchant une victime, ou un réseau à détruire. Il n'est pas non plus un gamin de 20 ans qui a pénétré frauduleusement dans les serveurs et ordinateurs du gouvernement dans le seul but de montrer qu'il est capable de commettre ce genre d'attaques. Il n'est pas non plus un voleur qui pénètre dans les ordinateurs d'autrui dans le seul but de leur voler des informations personnelles, voire de l'argent.

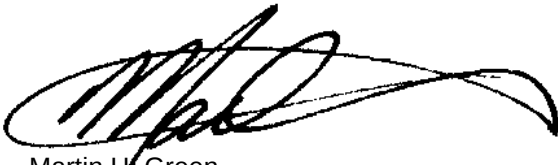
Mon client est un homme d'affaires de 37 ans qui a souffert à cause de ces attaques pendant plusieurs mois. C'est un citoyen américain respectueux des lois, avec un casier judiciaire vierge, qui a demandé de l'aide à l'autorité judiciaire du pays où il vit depuis 18 ans, autorité qui non seulement ne l'a pas aidé, mais qui lui a présenté un pirate qui s'est joué de lui, avec pour conséquence une poursuite judiciaire liée à un crime que de sa vie il n'aurait jamais pu imaginer commettre sans la présence d'Ashley.

Mon client est un père de quatre jeunes enfants âgés de 4 à 16 ans. Et il est la seule source de revenus pour les nourrir, et leur offrir une éducation décente.

Monsieur Echouafni est aussi mon ami, depuis plus de 15 ans.

Je vous demande respectueusement de bien vouloir reconsidérer votre position et de ne pas commettre un acte irréparable, mais au contraire de venir vous asseoir autour d'une table, pour discuter avec nous et envisager un dénouement plus raisonnable pour cette histoire.

Signé,



Martin H. Green
MHG/kmp